

Fédération nationale pour l'Inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et DYS en France Reconnue d'utilité publique

Paris, le 21 décembre 2023

Communiqué de presse - Loi immigration :

La FISAF choquée par le recul des droits des plus vulnérables

La FISAF s'associe au mouvement de protestation et de colère exprimé par les principales organisations représentant les personnes les plus fragiles.

Conditionner les prestations sociales, telles que l'APA, la PCH, l'AEEH, à une présence régulière de 5 années en France est une atteinte grave aux principes républicains en matière d'égalité de droits, d'accès aux soins et de respect de la dignité des personnes.

La logique de « préférence nationale » qui caractérise ce texte ne peut qu'accentuer les fractures sociales, ce qui va à l'encontre de l'action des associations que nous représentons qui œuvrent dans le respect des principes de solidarité et de fraternité.

La FISAF se mobilise, avec ses partenaires, pour suivre les conditions d'application effectives de cette Loi et, dans l'immédiat, pour soutenir les recours juridiques auprès du Conseil constitutionnel.

A propos de la FISAF:

www.fisaf.asso.fr

La FISAF, Fédération nationale pour l'Inclusion des Personnes en situation de handicaps sensoriels et DYS, fédère 180 associations, établissements et services qui accueillent, forment et accompagnent plus de 16 000 personnes en situation de handicap sensoriel grâce à un réseau de 6 000 professionnels experts en déficience sensorielle.

Contacts: f.deloriere@fisaf.asso.fr / p.cador@fisaf.asso.fr